



La lettre d'Arabie saoudite

juin 2004

© MINEFI – DREE/TRÉSOR

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Sommaire	Editorial
Les chiffres	1 Les attentats perpétrés depuis plusieurs mois en Arabie, et leur intensification
Economie	2 depuis quelques semaines, ont des conséquences contrastées sur l'économie saoudienne : si, à court terme, ces événements, en augmentant les tensions sur
Banque islamique de développement	3 le marché pétrolier, ont des effets bénéfiques sur les recettes tirées des exportations d'hydrocarbures, à plus long terme, en sapant la confiance dans
Relations multilatérales	4 la stabilité politique du pays, ils pourraient empêcher le royaume de tirer parti
Conseil économique et social	5 de l'amélioration de sa situation financière.
CCI de Riyad	5 1) A court terme, l'inquiétude des marchés sur la capacité des autorités saoudiennes à assurer les livraisons de pétrole renforce encore la tendance
Juin, mois des expositions...	6 haussière qui caractérise l'évolution du prix du baril depuis plus d'un an. Les
Municipalité de Djedda	6 finances du pays vont, comme en 2003, en bénéficier fortement.
BTP	6 Le marché pétrolier est déjà orienté à la hausse du fait de la reprise de la
Sidérurgie	7 prévisions de croissance de la demande mondiale qui atteindrait 81,1 millions
Chemins de fer	7 de barils/jour, soit une augmentation de 2,3 Mb/j en moyenne annuelle. Il
Télécommunications	7 s'agirait de la plus forte hausse enregistrée depuis 1980.
Eaux usées et eaux de dessalement	8 A cette tendance structurelle s'ajoute le fait que les incertitudes créées par les
Eau	9 récents attentats en Arabie, combinés avec la situation instable en Irak,
Electricité	9 seraient à l'origine d'une « prime » que les experts chiffrent autour de 5 USD
Biens de consommations	10 le baril.
Informations sectorielles	10 La demande de pétrole adressée à l'Arabie est, et devrait rester sur les 18
Les chiffres	10 prochains mois, très forte. Le royaume produit déjà davantage que le niveau
Population : 24 millions d'habitants	de son quota fixé pour août prochain (8,7 Mb/j en mai dernier pour un quota
PIB / hab : 8691 \$ (2003)	de 8,45 Mb/j à compter du 1 ^{er} août) et a pris l'engagement d'alimenter
PIB : 211 Md\$ (2003)	suffisamment le marché, ce qui pourrait le conduire à remonter sa production
Solde budgétaire/PIB : + 5,7% (2003)	autour de 9 Mb/j comme au début de l'année 2003, voire au-delà (le niveau
Import. de biens : 31,1 Md\$ (2003)	de production record ayant été atteint en 1980 avec 9,9 Mb/j).
Solde courant/PIB : +11,7% (2003)	Cette situation de maintien d'une tension sur les marchés profite, à court
Cours du Brent en 2002 : 24,90\$	terme, aux finances du royaume. Avec un Brent à 33,5 \$ en moyenne depuis
Cours du Brent en 2003 : 28,73\$	le début de l'année et une production de l'ordre de 8,5 Mb/j, l'Arabie devrait,
Cours moyen du Brent du 1/01/2004 au 28/06/2004 : 33,79 \$	au cours du premier semestre, engranger les recettes budgétaires qu'elle avait
Cours 1 € en 2002 : 3,5387 SAR	programmé pour l'ensemble de l'année 2004 (200 MdSAR, soit 53 MdUSD).
1 € en 2003 : 4,2352 SAR	L'afflux de liquidités dont bénéficie le royaume se traduit dans les comptes
1 € de 01 à 05.2004 : 4,6073 SAR	de la banque centrale. Depuis 1999, la masse monétaire (M3) a augmenté de
<u>Échanges AS/France 4 mois 2004</u>	42,5% alors que l'indice officiel des prix est passé, sur la même période, de la
Import. françaises : 698 M €(+18%)	valeur 100 à 98,7. Les avoirs nets à l'étranger de la banque centrale et des
Export. françaises : 383 M €(-16,1%)	banques commerciales s'élèvent à 287,5 MdSAR (76,8 MdUSD) fin mars
Solde : -315 M €	2004, en progression de 25,5% sur les douze derniers mois. Les réserves
	officielles de la banque centrale s'élèvent à 23,5 MdUSD en février, soit +
	11% en un an.
	2) Si, sur le court terme, la dégradation de la sécurité ne semble pas avoir de
	conséquences sur l'économie saoudienne, on peut craindre, à plus long terme,
	que la disparition de la confiance dans la stabilité du pays ne vienne

Le taux de couverture passe de 77 % pour les 4 premiers mois 2003 à 55% pour la même période 2004.

compromettre ses possibilités de tirer pleinement parti de sa position financière très favorable.

* L'attaque d'occidentaux pourrait conduire certains experts étrangers à quitter le pays.

* les entreprises extérieures pourraient avoir de plus en plus de difficultés pour faire venir des agents responsables de projets, même pour des missions de courtes durées.

* Après une progression de 76% en 2003, l'indice boursier a encore augmenté de 26,3% depuis le début de l'année. La capitalisation boursière de 753 MdSAR (201 MdUSD) au 24 juin courant, est la plus importante de tout le monde arabe et une des premières des pays émergents.

Toutefois, l'indice boursier, qui avait atteint son plus haut historique (6350 points) juste avant les attentats de mai dernier, a perdu 1250 points (soit 19,7%), à la suite de ceux-ci. Le marché s'est rapidement repris puisqu'il se situe à 5 605 points au 24 juin.

Si, sur 12 mois, la progression de l'indice boursier reste encore de 56%, il est à craindre que la dégradation de la situation sécuritaire n'entraîne, à plus ou moins long terme, un fort mouvement de correction qui concrétiserait un sentiment de défiance dans la stabilité du pays.

* de grands projets d'infrastructure dans les domaines de l'eau, de l'électricité, du téléphone devraient être financés partiellement par appel à l'épargne publique et par des financements de banques étrangères, les entreprises publiques et les banques locales n'ayant pas les moyens financiers nécessaires. Une vision plus trouble de l'avenir du pays ne permettrait plus aux investisseurs extérieurs de contribuer à la réalisation de ces grands projets, qui devraient alors être différés. Le dossier du lancement d'un deuxième réseau de téléphonie mobile sera rapidement révélateur du maintien de la confiance de ces investisseurs.

Le gouvernement saoudien montre sa ferme détermination à ramener l'ordre et la sécurité dans le royaume. Il faudra que les résultats qu'il a obtenus récemment soient durablement confirmés pour que la confiance dans ce pays, qui a un énorme potentiel, soit pleinement rétablie. Mais les entreprises françaises auraient tort de se détourner prématurément de ce marché, ce que ne font pas leurs concurrents. Elles doivent, en revanche, veiller à ce que, dans leurs contrats, des clauses de force majeures bien libellées, leur permettent de renégocier, si nécessaire, les modalités de réalisation de leurs obligations.

Christian BODIN

Christian.bodin@missioneco.org

Economie

Installation de nouvelles banques en Arabie saoudite

Philippe FOUET

Philippe.fouet@missioneco.org

La BNP Paribas, en même temps que deux autres banques étrangères, vient d'être autorisée à s'installer en Arabie saoudite

Alors que la situation de l'Arabie fait l'objet de nombreuses spéculations, l'arrivée de la

Le conseil des ministres du 31 mai 2004 vient d'autoriser l'installation en Arabie saoudite de trois nouvelles banques étrangères : Deutsche Bank, BNP Paribas et JP Morgan Chase Bank.

Ces trois nouvelles banques étrangères vont s'ajouter aux banques de détail à participation étrangère déjà implantées dans le Royaume, à savoir, par ordre décroissant de taille, la Samba, ex-Saudi American Bank, dont Citigroup vient de décider de céder sa participation au Public Investment Fund, la Saudi British Bank (groupe HSBC), l'Arab National Bank (groupe Arab Bank jordanien), la Banque Saudi Fransi (groupe Calyon), la Saudi Hollandi Bank (groupe ABN Amro) et la Saudi Investment Bank, dans laquelle JP Morgan Chase et l'Industrial Bank of Japan détiennent des participations purement financières très limitées.

première banque de la zone euro sur ce marché constitue sans nul doute un signal encourageant pour l'ensemble des entreprises françaises. BNP Paribas a mené ce projet avec une grande détermination et les autorités saoudiennes y ont répondu avec une rapidité qui montre l'importance attachée à ce dossier.

L'attribution de nouvelles licences bancaires constitue un nouveau pas fait par l'Arabie saoudite vers sa normalisation en vue de son accession à l'Organisation mondiale du commerce probable en 2005.

Au cours de ces cinq dernières années, l'Arabie saoudite a également autorisé l'implantation de quatre autres banques étrangères dont l'envergure reste cependant régionale : la Gulf International Bank, autorisée en août 1999, mais dans laquelle l'Arabie saoudite détient directement ou indirectement plus du tiers du capital, l'Emirates Bank International en février 2002 et la National Bank of Bahreïn et la National Bank of Kuwait autorisées en septembre 2002.

Le projet d'implantation en Arabie saoudite de BNP Paribas avait été évoqué lors de la récente mission dans le Royaume du Medef international et soutenu par le ministre délégué au commerce extérieur lors des entretiens qu'il avait eus à l'occasion de sa visite à Riyad mi-mai dernier. Il ne peut que contribuer à renforcer la présence des entreprises françaises sur le marché le plus important de la région.

L'arrivée de nouvelles banques étrangères ne devrait cependant pas bouleverser fondamentalement le secteur bancaire saoudien, qui se caractérise par la présence de quelques banques relativement puissantes à forte rentabilité. On ne compte en effet pour l'instant que 11 banques en activité, soit le chiffre le plus bas des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), alors même que l'Arabie saoudite constitue le premier marché bancaire de la zone. Ces banques disposent d'une excellente couverture géographique avec plus de 1200 agences implantées dans le pays.

Dans un tel contexte, il est peu probable que les nouveaux arrivants tentent d'aborder le secteur de la banque de détail, pourtant rentable et porteur actuellement. L'investissement nécessaire au développement dans ce secteur serait d'ailleurs énorme ; à titre d'exemple, la participation de Citigroup dans la Samba (20% du capital de cette banque) est aujourd'hui valorisée aux environs de 2 à 2,5 MdUSD. C'est sans doute un montant de cet ordre que le Public Investment Fund saoudien a dû déboursier pour reprendre cette participation à Citigroup, qui n'est donc plus représenté, pour l'instant, dans le royaume. L'activité des nouvelles banques étrangères devrait donc rester concentrée sur la banque d'affaires et notamment sur le financement du développement des infrastructures saoudiennes, pour lesquelles les besoins actuels et prévisibles excèdent largement les seules possibilités du secteur bancaire local.

Banque islamique de développement

Marc DEBALLON
marc.deballon@dree.org



Une aide-projet de 132 MUSD dans les secteurs traditionnels d'intervention de la BIsD, notamment dans le secteur électrique

D'importants financements d'opérations de commerce

Plus de 572 MUSD de financements approuvés lors du 223^e conseil d'administration

Le 223^e conseil d'administration de la BIsD s'est réuni à Djedda le 21 juin 2004 et a approuvé un montant total de plus de 572 MUSD de nouveaux financements, dont plus de 435 MUSD sont destinés au financement d'opérations de commerce entre les pays membres.

Les 7 projets de développement suivants (aide-projet) ont été approuvés :

- 25 MUSD pour une ligne électrique 500kV en Ouzbékistan
- 13,5 MUSD pour un projet électrique en Azerbaïdjan
- 10 MUSD pour un projet de développement social dans la région de Labuhan Batu, au nord de Sumatra, en Indonésie
- 15,5 MUSD pour un projet hydro-agricole en Côte d'Ivoire (régions de Sassandra et Fromager)
- 10,2 MUSD pour un projet de distribution d'eau à Ndiosome-Palmarin au Sénégal
- 10,4 MUSD pour la route Hajjah-Kushar au Yémen
- 46,7 MUSD pour un projet électrique (centrale gaz de Zawia) en Libye

Les projets d'Azerbaïdjan, d'Ouzbékistan, de Malaisie, de Libye et du Sénégal feront l'objet d'appels d'offres ouverts à la concurrence internationale.

Relations multilatérales

Philippe FOUET

philippe.fouet@dree.org

- Le traitement des questions les plus sensibles ayant été repoussé, les discussions ont pu réellement progresser à l'occasion de cette nouvelle session de négociation. Tant le CCG que la Commission souhaitent désormais réellement accélérer le processus, la Commission parce qu'elle doit donner des gages au CCG de sa réelle volonté de négocier, le CCG parce qu'il souhaite prendre de vitesse Bahreïn sur l'accord avec les Etats-Unis, conclu mais pas encore entré en vigueur, et prouver qu'il est capable de négocier collectivement un accord de libre-échange.

- Grâce aux progrès enregistrés, et à condition que les sujets sensibles puissent être traités en fin de négociation, il n'est désormais plus exclu qu'un accord puisse être conclu d'ici la fin de cette année.

- Dans un tel cas, le problème de l'accession de l'Arabie saoudite à l'OMC, dont il n'est pas certain qu'elle intervienne cette année, devra être réglé.

9^e session de négociation d'un ALE entre l'UE et le CCG

1- Des représentants de la Commission (DG commerce, agriculture et entreprises), ont rencontré, les 1^{er} et 2 juin dernier, l'équipe de négociation du CCG, dans le cadre de la neuvième session de négociation d'un accord de libre-échange avec les pays du CCG.

2- Sur les **échanges de produits**, si les discussions ne sont pas encore été conclues, elles ont été marquées par des avancées importantes. La question de la double tarification de l'énergie en Arabie saoudite n'est toujours pas clarifiée, mais les deux parties sont convenues de ne la traiter qu'en fin de négociation.

- L'offre du CCG en matière de produits industriels reste insuffisante, la symétrie n'étant pas assurée avec l'offre européenne. Le CCG vient de déposer une nouvelle offre plus favorable aux intérêts européens.

- En ce qui concerne le secteur de la pêche, l'Union propose un accès libre pour la quasi-totalité des produits.

- Les discussions ont également progressé en matière d'agriculture ; le CCG a accepté de procéder à un démantèlement plus rapide des droits et a adressé à l'UE des demandes de concessions supplémentaires sur certains produits. Sur les produits agricoles transformés, la Commission pourrait simplifier la présentation de son offre si le CCG se montrait plus flexible sur les produits frappés de droits de 20%.

3- Sur les **échanges de services**, les demandes initiales de libéralisation ont été échangées en janvier dernier. Le CCG entend retravailler sa demande pour couvrir de nouveaux secteurs ; la Commission espère recevoir ces demandes dans les semaines qui viennent pour aboutir à un échange des offres lors de la session de négociation de juillet prochain.

4- En matière de **propriété intellectuelle**, une certaine flexibilité devra être introduite afin d'autoriser les membres du CCG à procéder aux travaux législatifs nécessaires : signature de certaines conventions dès l'entrée en vigueur de l'accord, d'autres au bout de 2 à 3 ans et les dernières d'ici 4 ans.

5- Alors que le CCG avait jusqu'à présent toujours résisté sur la question des **marchés publics**, il a pour la première fois donné son accord pour l'inclusion de dispositions sur ce sujet dans l'accord. Les modalités précises restent à négocier.

6- Les discussions sur la **facilitation du commerce** ont été conclues à la satisfaction des deux parties. En matière de **coopération administrative**, les Etats membres du CCG souhaitent une période de réflexion sur l'accord intervenu avant de conclure définitivement sur ce sujet.

Lors de la prochaine session de négociation, qui devrait avoir lieu mi-juillet, les discussions pourraient être finalisées sur les règles d'origine et le règlement des différends.

Accord de libre-échange entre le Liban et le CCG

Philippe FOUET

philippe.fouet@dree.org

**L'accord signé le 11 mai 2004
doit encore être ratifié par les
parties contractantes.**

**Il prévoit une libéralisation
quasi-totale des échanges de
biens...**

...des dispositions techniques...

**...mais repousse la libéralisation
des échanges de services.**

**Bientôt un accord similaire avec
la Syrie.**

Le ministre koweïtien des Affaires étrangères, dont le pays assure cette année la présidence tournante du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le secrétaire général du CCG et le ministre libanais des Affaires étrangères ont signé le 11 mai dernier à Beyrouth un accord en vue de créer une zone de libre-échange en le CCG et le Liban, qui entrera en vigueur une fois ratifié par l'ensemble des pays concernés.

Cet accord prévoit l'annulation dès son entrée en vigueur de l'ensemble des droits de douane, taxes et impôts similaires, ainsi que des obstacles non tarifaires, sur les échanges de biens d'origine nationale, à l'exception du tabac, des biens interdits dans l'un des pays concernés et des marchandises produites dans des zones franches.

L'accord prévoit des dispositions en matière de normes et règlements techniques, de mesures sanitaires et phytosanitaires, de lutte contre le dumping, de promotion des investissements, de concurrence et de protection de la propriété intellectuelle. Il prévoit un mécanisme spécifique de règlement des différends.

Il reste très limité en matière d'échanges de services : les deux parties s'engagent simplement à commencer à négocier en vue d'une libéralisation graduelle de ces échanges, en conformité avec les engagements qu'ils ont pris au sein de la Ligue arabe et avec les dispositions du GATS.

Dans le même temps, le CCG a achevé les négociations d'un ALE avec la Syrie le 13 juin. Cet accord, dont le contenu serait assez proche de celui conclu avec le Liban, devrait être signé par les deux parties au cours des mois à venir.

Conseil économique et social

Rita HABIS

Rita.habis@dree.org

[http://www.ces.fr/rapport/docton/
04061115.pdf](http://www.ces.fr/rapport/docton/04061115.pdf)

www.ces.fr

Etude sur les entreprises créées par des Français établis hors de France

Le Bureau du Conseil économique et social, qui a estimé nécessaire de mieux connaître les Français établis hors de France, vient d'adopter le mardi 8 juin 2004, une étude rapportée par M. Jacques GERARD, au nom de la Section des Relations extérieures, intitulée : « **Un atout pour notre pays : Les entreprises créées par les Français établis hors de France.** »

A partir de quelques 258 cas répartis sur quatre continents et quarante-cinq pays, cette première approche présente et caractérise ces entrepreneurs, décrit le type d'entreprises qu'ils créent, passe en revue leurs rapports économiques et socioculturels avec la France, détaille les concours dont ils ont pu ou non bénéficier, dénonce un nombre d'idées reçues à leur sujet et formule des recommandations.

CCI de Riyad

Nouhad MAJDALANI

Nouhad.majdalani@dree.org

Inauguration de la section des femmes à la CCI de Riyad

La princesse Hussa Bint Salman, fille du gouverneur de Riyad, a inauguré au cours du mois de juin à la Chambre de commerce et d'industrie de Riyad, la première section dans le Royaume dédiée aux femmes.

Ce département a été créé dans le but de faciliter l'investissement des quelque 62 MdSAR (16,5 MdUSD) de fonds appartenant à des femmes, qui seraient bloqués dans les banques locales faute de possibilités d'investissement et constitue une reconnaissance du rôle que les femmes

peuvent - et entendent - jouer dans le développement de l'économie saoudienne.

Juin, mois des expositions...

Jean-Marie BELLAT

Jean-marie.bellat@dree.org

Le changement de dates de la JIF était-il opportun..?

Une initiative turque audacieuse...

Une première pour la JCCI...

Expositions commerciales à Djedda

En dépit du climat actuel, l'activité commerciale aura été soutenue à Djedda, en ce qui concerne, au moins, les expositions. Trois événements « majeurs » sont à signaler, deux d'entre eux revêtant un caractère inédit :

- la Jeddah International Fair-JIF, organisée par Al Harithy : il s'agissait d'une expérience pour les organisateurs, cette manifestation étant, jusqu'à présent organisée à l'automne. Ce changement de dates n'a pas forcément apporté un plus à la manifestation. Une centaine de sociétés quelque peu hétéroclites étaient présentes, les plus forts contingents venant de Thaïlande et d'Inde. Il est clair que les organisateurs n'ont pas pu, ou pas su, attirer les sociétés occidentales, peu intéressées sans doute à participer à une manifestation au contenu trop général et assez peu lisible.

- la Machine & Machinery Equipments Exhibition, organisée par les Services commerciaux turcs. Il s'agit d'une initiative intéressante, dans la mesure où la Turquie est le premier pays à organiser en Arabie saoudite une exposition industrielle purement nationale, qui vient confirmer l'appétence marquée des sociétés turques pour le marché saoudien, observée sur d'autres salons spécialisés. S'il est sans doute prématuré d'évaluer les résultats de cette exposition, cette initiative turque a été saluée par les milieux industriels de Djedda.

- le Jeddah Catalogue Show. La Chambre de commerce et d'industrie organisait, enfin, une exposition sur catalogue dédiée aux seules industries saoudiennes. Cette initiative totalement inédite (les expositions sur catalogues étant généralement organisées par des pays étrangers) tend à prouver que l'industrie saoudienne demeure méconnue par les acheteurs saoudiens eux-mêmes... Cette méconnaissance pourrait perdurer si on considère la couverture assez faible de l'événement par les médias saoudiens.

Municipalité de Djedda

Paul ADOUE

paul.adoue@dree.org

Intervention du cabinet Merlin sur la revue de la filière de collecte des ordures ménagères

Revue de la filière collecte des ordures à Djedda

La municipalité de Djedda entreprend une revue de la filière de la collecte des ordures ménagères et déchets solides de la ville de Djedda en vue de son amélioration. Le cabinet français Merlin s'est vu confier un contrat d'audit et d'études sur dix mois afin de réaliser l'état des lieux actuel en matière administrative et technique, devant déboucher sur un rapport d'audit et des décisions d'investissements adéquats pour le traitement des déchets. Merlin devrait effectuer prochainement une mission d'évaluation de 4 semaines à Djedda.

BTP

Mathias REVELEN

mathias.revelen@dree.org

Un grand projet de construction immobilière à La Mecque confié à Al Mabani

Projet Al Shurfah à La Mecque

L'entreprise Al Mabani General Contracting Co. a entamé en mai la phase finale des négociations pour la construction du complexe Al Shurfah à La Mecque.

Ce complexe, d'un coût évalué à 1035 MSAR (276 MUS\$) et qui donnera sur la Grande mosquée, sera constitué de cinq tours résidentielles et commerciales.

La réalisation des structures métalliques du bâtiment sera confiée à l'entreprise malaisienne Stam Steel, spécialiste des tours résidentielles

géantes et des gratte-ciels. Le représentant dans le Royaume de la société est Tasheel Co. (Président : Prince Faisal Bin Abdullah Al Faisal).

Sidérurgie

François MATRAIRE

francois.matraire@dree.org

HADEED dispose d'une capacité de production de 850 000 tonnes de produits plats et 2,2 Mt de produits longs. Ces capacités doivent être portées respectivement à 2 Mt et 3 Mt d'ici 2005.

L'unique complexe sidérurgique intégré saoudien, HADEED, est entré en activité en 1983.

La société autrichienne Voest Alpine avait été chargée par SABIC de sa réalisation.

<http://www.hadeed.com.sa>

Avancement des projets d'expansion de Hadeed

Saudi Iron & Steel Company (Hadeed), géant saoudien de l'acier et filiale de SABIC, devrait avoir attribué tous les contrats rattachés au programme d'extension de ses capacités de production d'aciers plats et longs d'ici la fin de l'année 2004.

Deux contrats ont été attribués en avril et mai, le premier concerne l'extension de la capacité de laminage à chaud de 0,8t/an à 2Mt/an et a été attribué à l'allemand SMS Demag ; le second concerne la construction d'une nouvelle unité de production de ronds à béton, signé avec Danieli Morgan-Shammar (USA) et Dywidag Saudi Arabia.

L'allemand Ferrostaal et l'autrichien Voest Alpine Industrieanlagen (VAI) sont en lice sur le projet d'augmentation de capacité de réduction (DRI), visant à hisser celle-ci à 1,5 Mt/an.

VAI fait face à Danieli & Company (Italie) sur le projet de construction d'une nouvelle unité de production de 1Mt/an d'acier.

D'autres contrats sont également en attente, comme celui d'une ligne de peinture de 150 000 t/an de capacité.

Chemins de fer

François MATRAIRE

francois.matraire@dree.org

Projet de liaison ferroviaire inter-CCG à l'étude

Le Conseil de coopération du Golfe vient d'annoncer qu'il envisageait de commanditer prochainement la réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'interconnexion des réseaux ferroviaires entre les pays de la région. Ce projet n'est toutefois pas une idée neuve et aurait déjà fait l'objet d'une étude par des consultants britanniques dans les années 80. L'objectif premier de ce projet serait d'assurer une liaison continue tout le long de la côte arabe du Golfe.

Cette étude ne semble néanmoins pas susceptible de déboucher sur de grands travaux transnationaux dans un avenir proche. Les pays concernés, dont principalement l'Arabie saoudite, ont en effet encore bien du chemin à parcourir pour densifier leurs propres réseaux.

Télécommunications

François MATRAIRE

francois.matraire@dree.org

Nouvelle licence de téléphonie mobile

A la date prévue du 26 juin, les consortiums qualifiés pour l'obtention de la nouvelle licence de téléphonie mobile saoudienne ont rendu leurs offres à l'autorité saoudienne de régulation des télécommunications et technologies de l'information (CITC).

Sur 11 groupes pré-qualifiés, seuls 8 ont finalement remis une offre : Emirates Telecommunications Corporation (Etisalat), Vodafone and Saudi Partners Consortium (Vodafone), Kingdom Telefonica Consortium (Telefonica), MTC and partners Consortium (MTC), MTN Saudi Arabia Consortium (MTN), Orascom Telecom Saudi Arabia Consortium (Orascom), Samawat Consortium (Telecom Italia Mobile), Oger Telecom Consortium (Bouygues Telecom).



هيئة الاتصالات وتقنية المعلومات
Communication and Information Technology Commission

www.citc.gov.sa

Les 3 groupes qui se sont désistés sont les suivants : FAL Holdings Arabia Co. Ltd. (Deutsche Telekom, Allemagne), Integrated Visions Limited (Maxis, Malaisie), Mobilkom Saudi Arabia Consortium (Mobilkom Austria, Autriche).

La première phase de l'évaluation que vient d'entreprendre la CITC vise à noter les propositions techniques, commerciales et opérationnelles des candidats.

Seules les offres qui obtiendront la note minimum de 85% seront retenues pour la seconde phase d'examen concernant les offres financières. Le plus offrant sera alors seul en course et la CITC examinera enfin son offre annexe complète pour la 3G. En fonction du résultat, le dossier du candidat sera présenté en conseil des ministres pour l'attribution définitive de la licence GSM ou bien d'une licence double GSM+3G.

Aucune date n'a pour l'instant été donnée pour l'annonce des candidats retenus en première phase, ni pour l'ouverture des plis financiers, qui devrait donner lieu à une cérémonie officielle publique.

Selon toutes vraisemblances, les plis financiers devraient être ouverts en fin juillet ou début août et la licence pourrait être attribuée officiellement au mois d'octobre.

Eaux usées et eaux de dessalement

Mathias REVELEN

mathias.revelen@dree.org

François MATRAIRE

francois.matraire@dree.org

Importants travaux en vue de l'amélioration du traitement des eaux usées de Djedda ...

... le système actuel se révélant archaïque et polluant...

...contrats de rénovation de l'usine de dessalement de Djedda

www.swcc.gov.sa

Annnonce de deux projets importants dans le domaine de l'eau

Deux projets importants dans le domaine de l'eau ont été récemment annoncés.

- Dans le secteur du traitement des eaux usées :

Un budget de 1,4 MSAR (374 MUSD) a été approuvé par le prince héritier ; il est destiné à un projet de traitement des eaux usées à Djedda constituant une première tranche du programme budgété à 7 MdSAR pour parvenir à résoudre, dans les cinq années à venir, les sérieux problèmes liés au traitement des eaux usées. Sur les 300 000 m³ d'eaux usées générées quotidiennement par la ville, seulement 200 000 sont traitées, le reste étant rejeté en mer.

Le directeur du Service des eaux pour la région de La Mecque, Muhammad Al-Baghdadi, a indiqué que cette somme était destinée à la réalisation d'un réseau complet d'égouts et d'une station d'épuration, le système actuel étant archaïque et pas en mesure de faire face à l'accroissement de la population.

Le projet qui a fait l'objet d'études a été mis en adjudication auprès des entrepreneurs locaux (600 MSAR sont affectés en priorité aux zones de la ville les plus menacées).

- Dans le secteur du dessalement :

La Saline Water Conversion Corporation (SWCC), société nationale de dessalement d'eau de mer et de génération électrique, vient de confier à la filiale saoudienne du japonais Sasakura le contrat de rénovation de sa centrale de Jeddah 4.

Ce contrat qui se déroulera en deux phases sur 3 ans a été signé par le ministre de l'eau et de l'électricité et président du conseil du SWCC, Abdullah Bin Abdul Rahman Al Hossein. Ce projet, dont le montant total est de 210 MSAR (56 MSD), vise à remettre à niveau cette usine construite en 1981 sur une technologie MSF et dont la capacité nominale est de 190 000m³ d'eau dessalée et 500MW d'électricité / jour.

Ce contrat s'inscrit dans le cadre d'un plan d'ensemble de rénovation des usines de dessalement du pays, qui produisent de l'eau potable et, pour certaines aussi, de l'électricité.

Eau**Politique nationale de l'eau****François MATRAIRE**francois.matraire@dree.org**Remise à jour et enrichissement
des études hydrographiques
nationales.**

Le ministère de l'eau et de l'électricité vient de signer un contrat de 20 MSAR (5,3 MUSD) avec la société allemande GTZ pour la réalisation d'une étude des ressources en eau de l'aquifère de Umm Raduma, nappe fossile s'étendant dans les sous-sols de la province Est du royaume. Les données relevées sur le terrain seront compilées et modélisées afin de permettre une évaluation des ressources actuelles et d'établir des prévisions. Il s'agit en fait d'une remise à jour d'une étude réalisée il y a 20 ans. Ce projet fait partie d'un vaste programme d'évaluation des ressources hydrographiques du pays, pour lequel un budget total de 285 MSAR (76 MUSD) a été mis à la disposition du ministère sur les deux prochaines années.

Une seconde étude concernant la mise à jour des données concernant l'aquifère du Sag (provinces centrale et nord) est actuellement en phase finale d'appel d'offres. Le BRGM avait réalisé l'étude de cette zone dans les années 80.

Dans un avenir proche, le ministère devrait également lancer les appels d'offres concernant l'étude ex-nihilo des zones de Wajid (désert du Rub Al-Khali) et de la plaine de la Tihama, de même qu'une étude de très grande ampleur de la qualité de l'eau à l'échelle nationale.

Contrôle strict des forages

Par ailleurs, le ministère de l'eau et de l'électricité entend bien jouer son rôle de gendarme de l'eau. Il vise à réduire le nombre de puits et forages, rappelle que tout nouveau forage doit faire l'objet d'une licence, et vient d'annoncer que des amendes de 5 000 SAR (1300 USD) seraient appliquées à tout contrevenant (propriétaire du terrain et société de forage).

**Selon les dernières estimations
officielles, la consommation
d'eau par habitant en Arabie
saoudite serait de 230 l/jour,
alors que la moyenne
européenne serait de 150 l/jour.**

L'agriculture est de loin le premier poste de consommation d'eau du pays. Certaines zones du pays sont déjà frappées d'une interdiction d'utilisation des forages pour toute utilisation agricole. Au travers de ces nouvelles mesures, le ministère espère voir se généraliser l'usage de systèmes d'irrigation par goutte à goutte et les cultures sous serres.

**Très largement subventionné,
l'eau coûte actuellement entre
0,1 et 0,15 SAR / m³ (0,026 à 0,04
USD) aux plus petits
consommateurs.**

De plus, le ministère compte lancer prochainement une campagne de sensibilisation nationale sur le thème de l'économie d'eau. Pour cela, des kits devraient être distribués à plus d'un million de foyers du pays, avec pour objectif une réduction de l'ordre de 40% de leur consommation.

Enfin, le ministère entend mettre en œuvre une hausse du prix de l'eau pour les plus gros consommateurs (plus de 400 l/jour).

Electricité**Nouveau contrat pour Zamil Steel : un contrat de
sous-traitance pour la centrale de Shuaybah...****Jean-Marie BELLAT**Jean-marie.bellat@dree.org**Zamil Steel Industries demeure
le leader incontesté sur son
marché...**

Zamil Steel Industries n'a sans doute pas réellement besoin de participer à une exposition sur catalogue pour faire connaître ses produits... Cette société de Dammam vient, en effet, d'obtenir un contrat de sous-traitance d'une valeur de 55 MSAR pour la réalisation du lot « structures métalliques » de la centrale électrique de Shuaybah (première tranche de la seconde phase), dont l'entrepreneur pour le lot génie civil est la société Saudi Archirodon (Alstom réalise la construction des 3 unités de 350 MW).

Au titre de ce contrat, ZIIC fournira quelque 12 300 tonnes de structures métalliques, contre 17 800 pour la première phase.

Avec un chiffre d'affaires de 1,4 MdSAR, ZIIC demeure, plus que jamais, le leader du marché saoudien de la construction métallique, devançant Butler (Juffali). Sa réputation est dorénavant établie à l'international où elle réalise

30% de son chiffre d'affaires.

Rabigh : nouvel IPP pour Saudi Aramco

François MATRAIRE

francois.matraire@dree.org

Aramco prévoit la mise en place d'une centrale de génération électrique indépendante de type IPP (Independent Power Producer).

L'annonce de ce projet fait suite à l'attribution en mars dernier par Saudi Aramco à la coentreprise International Power/Saudi Oger, baptisée Tihama, d'un contrat BOOT (IPP) pour la réalisation de 4 usines de génération (1074 MW électriques et de 4,4 lb/hr de vapeur) - Cf. LAS mars 2004

Biens de consommations

Nouhad MAJDALANI

Nouhad.majdalani@dree.org

Première manufacture de lingerie en Arabie saoudite

La première usine de lingerie féminine tenue par des femmes vient d'être inaugurée ; elle emploie environ une centaine de femmes saoudiennes. Elle fabriquera sa propre marque de lingerie sous le nom de « LAILAK ». Cette usine, d'un coût de 13 MSAR (3,5 MUSD) produira chaque année environ 6 millions d'articles. Il est prévu d'y employer 6500 personnes d'ici trois ans afin de produire 10 millions d'articles par an. Les femmes suivent actuellement une formation professionnelle dispensée par des spécialistes européennes.

Informations sectorielles

Ces fiches de synthèse sont disponibles sur notre site internet (voir adresse infra), rubriques « L'information sectorielle » ou « Actualités-nouveautés ». Vous pouvez également vous adresser à la Mission économique de Riyad riyadh@dree.org

Documents récents établis et diffusés par les Missions économiques en Arabie saoudite

La présente liste recense les dernières fiches sectorielles élaborées, au cours des deux derniers mois, par les Missions économiques en Arabie saoudite :

- Statistiques économique Arabie saoudite (mai 2004)
- Le marché saoudien du matériel de BTP (juin 2004)
- Fiche signalétique : Arabie saoudite (juin 2004)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de RIYAD (adresser les demandes à riyadh@dree.org).

Clause de non-responsabilité

Les ME s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, elles ne peuvent en aucun cas être tenues responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Éditeur :

Mission Économique de Riyad
Adresse : P.O. Box 94009, RIYADH 11693
Tél. : (966.1) 488 08 80 - Fax : (966.1) 488 28 69
Adresse électronique : riyadh@dree.org

Mission économique de Djedda
P.O.Box 4452, JEDDAH 21491
Tél. : (966.2) 668 15 60 - Fax : (966.2) 668 15 56
Adresse électronique : djedda@dree.org

Mission économique d'Al Khobar
P.O.BOX 2278, AL KHOBAR 31952
Tél. : (966.3) 801 01 34 - Fax : (966.3) 801 01 35
Adresse électronique : alkhobar@dree.org

<http://dree.org/arabie>

Directeur de la publication : Christian BODIN
christian.bodin@dree.org
Revue par : philippe.fouet@dree.org
Date de parution : 30 juin 2004
ISSN : Portail Marchés Extérieurs - 1638-1610
Tarif annuel (11 numéros) : 150 € (983,94 F)
Abonnement :
En ligne <http://www.diffusion.dree.org/>
Email abonnement : roula.zard@dree.org